

CONFLITS SOCIAUX

Une année contrastée

Alors que les conflits sociaux dans les entreprises du secteur privé ont fortement augmenté sur le 1^{er} semestre, la situation sociale s'est nettement améliorée sur la 2^e partie de l'année.

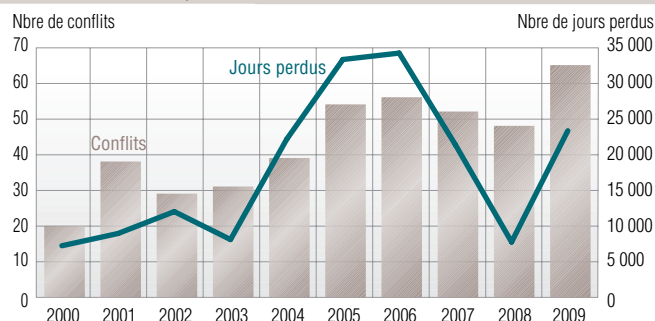
Selon la Direction du Travail et de l'Emploi (DTE), 65 conflits sociaux ont été dénombrés en 2009 dans le secteur privé (hors mines et maritime), rompant ainsi avec la tendance à la baisse observée en 2007 et 2008 (respectivement 52 et 48 conflits).

Dans le détail de l'année, on observe sur le 1^{er} semestre une augmentation significative des conflits avec un pic à 10 conflits par mois en mars et juin, suivie d'une très forte décade sur le 2^e semestre avec en moyenne 2 conflits par mois à compter de septembre.

L'augmentation du nombre de conflits, conjuguée à une progression du nombre de grévistes (1 678 en 2009, contre 736 en 2008) et de salariés concernés (2 041, contre 1 222 en 2008), conduit à une accélération du nombre de journées perdues qui passe de 7 913 jours en 2008 à 23 486 jours en 2009, dépassant ainsi la moyenne observée ces dix dernières années (18 000 jours par an).

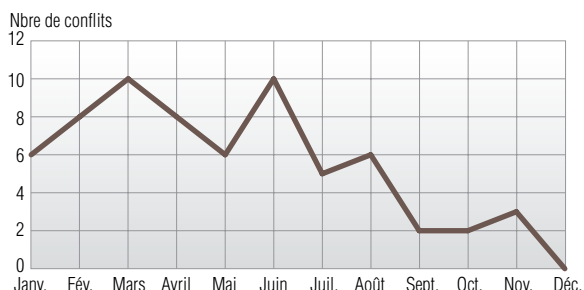
Le nombre de jours de conflits double sur un an (690 jours, contre 396 en 2008), pour une durée moyenne de 10,6 jours, contre 7,2 en 2008. Deux conflits de longue durée ont marqué l'année : celui de Carsud, commencé en 2008, qui aura duré 18 mois

Évolution des conflits sociaux dans le secteur privé (hors mines et maritime)



Source : Direction du Travail et de l'Emploi

Évolution mensuelle des conflits sociaux dans le secteur privé en 2009 (hors mines et maritime)



Source : Direction du Travail et de l'Emploi

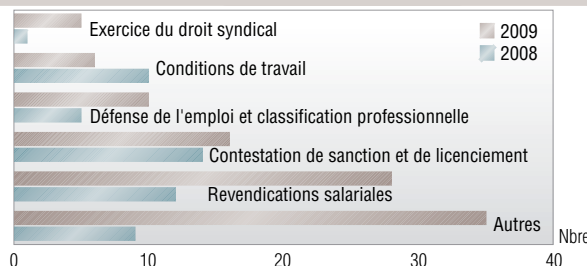
et donné lieu à des affrontements sur la voie publique ; celui d'Aircal, d'une durée de 4 mois, qui a conduit à une escalade d'une rare violence. Ces conflits ont mené à des grèves générales dans de nombreux secteurs de l'économie. La répartition des conflits en

fonction de la taille des entreprises a changé. En 2009, autant de conflits ont eu lieu dans les entreprises de 10 à 50 salariés (45% du total) que dans celles de plus de 50 salariés (46%). En 2008, les entreprises de plus de 50 salariés totalisaient 54% des conflits (contre 40% pour celles de 10 à 50 salariés).

En 2009, la moitié des conflits a été organisée à l'initiative d'un syndicat : l'USTKE. Toutefois, le nombre de conflits en intersyndicaux progresse, passant de 1 en 2008 à 14 en 2009.

Près de la moitié (44%) des mouvements sociaux a pour origine des revendications salariales et la contestation de sanctions disciplinaires ou de licenciements,

Conflits selon le motif en 2009 (hors mines et maritime)



Source : Direction du Travail et de l'Emploi

plusieurs revendications pouvant être exprimées au cours d'un même conflit. La DTE relève une intensification de la revendication salariale.

Depuis fin 2004, la DTE s'est dotée d'une section dédiée à la résolution des conflits et à la négociation collective, dont l'activité est en augmentation constante. Ainsi, en

2009, elle est intervenue dans 115 situations : 108 procédures de conciliation (contre 85 en 2008), 3 d'arbitrage (aucune en 2008) et 4 actions d'accompagnement pour faciliter la mise en œuvre de protocole de fin de conflit.

Quelques conflits sociaux ont également été dénombrés dans le **secteur public**. Les deux plus

importants étant : celui des pompiers de l'aviation civile qui a lourdement perturbé le trafic aérien en fin d'année et celui de l'administration provinciale Nord, pour lequel les parties ont souhaité un accompagnement de la DTE à titre exceptionnel pour la mise en œuvre d'un "accord de méthode" concernant l'organisation d'un dialogue social.